



# Le projet pédagogique

Des Accueils  
de Loisirs Péri-scolaires  
de la Ville de Guilers



Année 2024-2025

# **SOMMAIRE**

INTRODUCTION

LA CHARTE EDUCATIVE

A. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Devenir autonome, solidaire, citoyen.

Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.

Favoriser la créativité, la découverte, l'imaginaire et la curiosité.

B. LE FONCTIONNEMENT

1. Les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir

2. La pause méridienne

3. Le temps de surveillance de 16h30 à 17h00

C. LE PROJET D'ANIMATION

D. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

E. EVALUATION 2024-2025

# INTRODUCTION

Commune péri-urbaine de Brest, Guilers compte aujourd'hui plus de 8500 habitants.

La ville assure la gestion de deux ALSH périscolaires situés au sein des écoles publiques Chateaubriand et Pauline Kergomard, et l'animation de la pause méridienne. Depuis la rentrée 2013 et le passage à la semaine de 4 jours et demi, l'unique ALSH périscolaire municipal a été scindé en deux avec une direction par site, afin d'apporter une nouvelle dynamique sur le terrain.

La rentrée 2018-2019 a vu le retour de la semaine à 4 jours.

Le projet pédagogique des Accueils de Loisirs sans Hébergement Périscolaires de la commune est réalisé en concertation avec les équipes pédagogiques des ALSH périscolaires, à l'occasion de réunions, qui permettent de réévaluer en continu les projets et de coller au plus juste aux besoins et envies des enfants.

Il s'appuie sur la **charte éducative**, écrite en collaboration avec les élus et votée en 2009. Elle transcrit les intentions éducatives de la commune et nous guide afin de renforcer la cohérence dans nos actions enfance jeunesse sur le territoire. Tout comme la convention territoriale globale CAF.

Afin d'avoir tout son sens, et d'être en adéquation sur le terrain avec les équipes enseignantes, le projet pédagogique tient compte des projets d'école.

# LA CHARTE EDUCATIVE

La ville de Guilers est un territoire où chaque citoyen doit trouver bien être et épanouissement. En effet, tous les habitants doivent prendre du plaisir à vivre ensemble.

Aussi les valeurs républicaines, défendues par l'histoire de notre nation, telles que la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, sont les rails indispensables à la réalisation de cet idéal.

## A. LES OBJECTIFS:

### ○ **LA CO-EDUCATION**

“Il faut tout un village pour faire grandir un enfant” (Proverbe wolof).

Nous sommes responsables tous ensemble de l'éducation des enfants et des jeunes. Parents, enseignants, associations, éducateurs, animateurs, institutions, voisins, grand parents... participons tous d'une même communauté éducative pour que les enfants et les jeunes deviennent les citoyens de demain.

En ce sens, il est important que nous soyons partenaires et force de propositions, puisque nous sommes tous, les maillons de la chaîne éducative.

### ○ **LA CITOYENNETE**

Vivre ensemble ne s'improvise pas. Etre respectueux de soi et des autres, responsable, autonome, connaître ses droits et ses devoirs, conditionnent la vie en société. La municipalité souhaite que la jeunesse s'engage, prenne la parole, agisse, assume ses responsabilités, en un seul mot devienne citoyenne.

Chacun se construit en "se frottant aux autres". Chacun découvre le vivre ensemble, par des actions et des expérimentations, par l'écoute, par des choix, par la prise d'initiatives et de responsabilités. Permettre à la jeunesse d'être porteuse de projets, c'est la rendre autonome. Nous sommes tous différents alors apprenons à respecter les opinions d'autrui et à communiquer sans violence.

Etre citoyen, c'est aussi être respectueux de son environnement (humain, matériel, naturel) et agir pour sa pérennité.

### ○ **LE LOISIRS POUR TOUS**

La municipalité souhaite répondre aux besoins de l'Enfance et de la Jeunesse en développant des animations pour tous dans un esprit de détente et de loisirs, en prenant en compte la mixité sociale et les différences.

La culture sera un outil porteur des valeurs fondamentales de rassemblement et d'égalité.

## B. LES MOYENS

La municipalité souhaite :

- ✓ Créer du lien.
- ✓ Connaître les attentes des enfants et des jeunes en matière de loisirs.
- ✓ Etre un acteur essentiel dans la réflexion, la coordination et l'animation des projets à destination des enfants et des jeunes en partenariat avec le tissu associatif et les partenaires institutionnels.
- ✓ Accompagner les jeunes dans une démarche de projets.
- ✓ Participer au financement de projets collectifs à destination des enfants et des jeunes.

**Chacun doit trouver son bonheur.**

## A. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Objectifs	Constats	Moyens
<p>Devenir citoyen, autonome, solidaire et inclusif.</p>	<p>L'adulte agit trop souvent à la place de l'enfant. Trop d'incivilités sur la cour d'école.</p>	<p>En permettant à l'enfant de devenir autonome. Pendant le repas ou le goûter, en se servant seul, en débarrassant et en nettoyant la table. En partageant les espaces (avec les groupes d'enfants, avec l'école). En favorisant l'entraide entre les enfants. En écrivant les règles de vie avec les enfants. En entretenant le respect (de soi, des autres et du matériel). En facilitant l'expression de tous par le dialogue et l'écoute. En sollicitant l'avis des enfants sur les menus, sur l'utilisation de la cour et sur des idées d'activités, de jeux... En gérant les conflits par des messages clairs, bienveillants. En réparant ses erreurs. En attirant l'attention de l'enfant à ses droits et à ses devoirs, ainsi qu'aux différences. En favorisant l'accès et l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps aux temps périscolaires. En sensibilisant l'enfant à l'hygiène et à celle de son environnement (passage aux toilettes, lavage des mains, ramassage des manteaux, papiers à la poubelle).</p>
<p>Faire régner une atmosphère de détente, de bien-être et de loisirs.</p>	<p>Partons du principe que nous sommes tous différents. Les enfants ont donc des besoins de repos et de loisirs différents.</p>	<p>Par l'accueil personnalisé des enfants. En facilitant la séparation entre l'enfant et sa famille. Par le respect du rythme de vie des enfants. Par le rire et la bonne humeur. Par le libre choix des enfants de participer ou pas aux jeux et aux activités proposés. Par une souplesse d'organisation. Par l'aménagement de l'espace.</p>
<p>Favoriser la créativité, la découverte, l'imaginaire, la curiosité.</p>	<p>L'imaginaire est un besoin de l'enfant. Il est à la source des apprentissages.</p>	<p>Par le jeu. En leur proposant des techniques créatives différentes. En laissant dessiner l'enfant librement. En utilisant la fabulation. En profitant des espaces extérieurs aussi souvent que possible. En proposant des animations et des activités en lien avec le thème.</p>

Par la découverte d'activités culturelles, artistiques et sportives...  
En laissant du temps libre aux enfants.

## B. LE FONCTIONNEMENT

### 1. Les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir

#### Les horaires

<b>Ecoles Chateaubriand</b>				
	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
<b>MATERNELLE</b>	Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20			
	Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30			
	Horaires de classe de 8h30 à 11h45			
	Pause méridienne de 11h45 à 13h35			
	Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45			
	Horaires de classe de 13h45 à 16h30			
	Accueil périscolaire de 16h30 à 19h			
<b>ELEMENTAIRE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
	Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20			
	Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30			
	Horaires de classe de 8h30 à 12h			
	Pause méridienne de 12h à 13h50			
	Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h			
	Horaires de classe de 14h à 16h30			
Accueil périscolaire de 16h30 à 19h				

<b>Ecole Pauline Kergomard</b>			
<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h20			
Temps d'accueil par les enseignants de 8h20 à 8h30			
Horaires de classe de 8h30 à 11h45			

Pause méridienne de 11h45 à 13h35
Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45
Horaires de classe de 13h45 à 16h30
Accueil périscolaire de 16h30 à 19h

Dans les accueils de loisirs périscolaires, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 19h. Ils arrivent et partent de façon échelonnée.

## **Les locaux**

Chaque accueil de loisirs périscolaire possède ses propres locaux: une salle de garderie, une cour, des sanitaires, les BCD et les salles de motricité des écoles. Et l'accès immédiat à une salle de sport.

## **Le fonctionnement des accueils**

### ✓ Le matin

Un petit déjeuner est servi à 7h40/7h45 pour les enfants qui le souhaitent.

Dès son arrivée, l'enfant participe librement aux activités qui respectent ce moment de séparation avec la famille et l'entrée en classe. L'enfant sera sollicité toute la journée alors faisons en sorte que cet espace-temps soit calme, reposant et tranquille, en mettant à sa disposition un coin calme avec des livres, un espace dessin, puzzle, jeux de manipulation et de construction (encastrement, pâte à modeler, kapla), de société, d'imitation (poupée, espace cuisine, garage) et des histoires...

L'enfant est toujours partant pour faire. Il est nécessaire de différencier ses besoins et ses désirs. L'équipe d'animation veillera à cela, avant de commencer une journée scolaire intense d'apprentissages.

A 8h20, les enfants de maternelle sont conduits dans leurs classes respectives. Les élémentaires sont conduits sur la cour de l'école.

### ✓ Le soir

A 16h30, les enfants viennent à la garderie et commencent par goûter.

On profite du beau temps et de l'extérieur aussi souvent que possible pour des jeux libres mais aussi pour des jeux animés par l'équipe. La garderie périscolaire doit être un moment de détente et de dévouement après une journée de classe durant laquelle les enfants ont été enfermés et attentifs.

- Site de Pauline Kergomard : les élémentaires ont la possibilité de faire leurs devoirs. Ils peuvent s'isoler dans un lieu dédié sous la surveillance d'une animatrice.
- Site de Chateaubriand : l'aide aux devoirs est proposée par la CLE (Association Compter, Lire, Ecrire).

Les enfants pourront jouer le reste de la soirée, écouter des histoires, dessiner, manipuler et faire des activités manuelles de temps à autre en lien avec le thème de l'année.

## **Le jeu sous toutes ses formes est l'activité principale des temps périscolaires.**

### **Les moyens humains**

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'agents de la fonction publique territoriale et renforcée par des vacataires du CDG29 en fonction des effectifs.

Une attention particulière est portée à la formation du personnel d'animation (BAFA, formation continue).

Sur le site Pauline Kergomard: La direction est assurée par Myriam BOISNEAU. La direction adjointe par Nathalie Minouflet. L'équipe est formée de 3 autres animatrices.

Sur le site Chateaubriand : La direction est assurée par Charlène Bleunven. La direction adjointe par Danielle Corre. L'équipe est formée de 3 animatrices.

### **Les moyens financiers**

Un budget est alloué pour le temps de garderies par année scolaire.

## **2. La Pause Méridienne**

### **Les horaires**

La pause méridienne se déroule de :

- 12h00 à 13h50 à l'école élémentaire Chateaubriand
- 11h45 à 13h35 à l'école maternelle Chateaubriand et à Pauline Kergomard.

### **Les locaux**

Les locaux scolaires et périscolaires sont mutualisés (BCD, salle de psychomotricité...), salle d'arts plastiques, cour, et permettent ainsi de manière concertée avec les équipes enseignantes de proposer des activités adaptées aux enfants selon leur âge, et par petits groupes.

Site Pauline Kergomard : Les deux halls en maternelle et élémentaire, la salle d'arts plastiques, une salle de classe et les locaux de la garderie au RDC ainsi que l'espace ludothèque au 1<sup>er</sup> étage, dans la BCD de l'école, la salle informatique.

Site Chateaubriand : La salle d'arts plastiques au 1<sup>er</sup> étage, la BCD, la salle multifonctions, la salle de sciences et la salle informatique en élémentaire. En maternelle : la salle de motricité, la BCD (salle de bibliothèque) et les locaux de la garderie.

## **Le déroulement de la pause méridienne**

Chaque jour, des ateliers sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs en fonction des projets. L'organisation est différente sur les deux sites :

### Site Pauline Kergomard

Depuis novembre 2017, les enfants d'élémentaire (en commençant par les CP, les APC et les CE1) déjeunent au scramble. Les animations de la pause méridienne sont déclinées en deux services (de 12h00 à 12h40 et de 12h45 à 13h30).

Les maternels mangent dès 11h45 dans une salle de restauration traditionnelle à l'exception des GS accueillis côté scramble. Un temps d'animation est proposé de 12h50 à 13h30 pour ceux qui ne font pas la sieste.

### Site Chateaubriand

Depuis janvier 2016, à l'école élémentaire Chateaubriand, pour répondre à un effectif de rationnaires grandissant, et pour améliorer la qualité du temps de repas (gestion du bruit), 2 services de cantine ont été créés. La pause méridienne s'est adaptée à cette nouvelle organisation en proposant 2 services d'animation pour les élémentaires (12h15/12h55 ; 13h00/13h40).

Les maternels Chateaubriand déjeunent à 11h45 dans une salle agrandie et profitent des animations à partir de 12h50.

### Organisation générale commune aux deux sites

Des ateliers sont proposés tout au long de la semaine sans inscription en amont: atelier ludothèque, jeux d'extérieurs ou intérieurs, histoires ou encore atelier "jeux de doigts et comptines" pour les maternels, danse...

Pour les ateliers avec les intervenants extérieurs (Espace Jeunes, partenaires associatifs...) les inscriptions se font après le pointage en classe quand l'équipe périscolaire vient chercher les enfants le midi, à Chateaubriand ; A Pauline Kergomard, elles se font sur la cour.

La participation aux ateliers est libre. Elle se fait sans inscription auprès des parents.

**Les enfants peuvent faire des jeux libres sur la cour ou ne rien faire. Dans tous les cas, les enfants participent aux animations parce qu'ils sont volontaires.** Ils sont toujours sous la surveillance d'un adulte.

De la même façon que les temps d'accueil périscolaires du matin et du soir, la pause méridienne doit être propice à la détente.

Le football, en tant que jeu libre, est supprimé à Pauline Kergomard. Il est proposé un midi par semaine à Chateaubriand. A la place, il est laissé plus de place au handball, au basket et aux jeux sportifs et collectifs... Avec une année de recul, la cour, lieu de mixité des publics, se partage différemment...

Le relais est passé à 13h35 à l'équipe enseignante du groupe scolaire Pauline Kergomard et de l'école maternelle Chateaubriand et à 13h50 à l'école élémentaire Chateaubriand.

### **Les moyens humains**

L'équipe d'animation des ALSH périscolaires est renforcée par d'autres agents de la commune (ATSEM, animateurs de l'Espace jeunes et personnel de surveillance de la cantine) ou des agents du CDG 29 formés ou non à l'animation. L'équipe est ajustée en fonction de l'effectif enfant (renforts ponctuels nécessaires).

8 personnes interviennent à Chateaubriand et 9 à Pauline Kergomard. Une partie d'entre elles assure la surveillance de cour.

Les animateurs assurent les ateliers en respectant le taux d'encadrement de 10 enfants par atelier en maternelle et 14 en élémentaire.

### **Les moyens financiers**

La mairie met à disposition un budget pour les intervenants extérieurs et pour l'achat du matériel.

## 3. Le temps de surveillance de 16h30 à 17h00

Suite au retour de la semaine scolaire de 4 jours, la commune a mis en place un temps de surveillance de 16h30 à 17h00 pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants avant 17h00. Les enfants jouent librement dans la cour de l'école sous la surveillance d'un adulte.

Il ne s'agit pas d'un temps d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## **C. Le projet d'animation**

**L'année 2024-2025 aura pour fil conducteur : LE VOYAGE...** L'idée est de découvrir, s'émerveiller, grandir, rencontrer, vivre le monde...

L'idée est de créer un spectacle autour de ce thème fédérateur, commun aux deux sites périscolaires ...

L'année sera découpée en sous-thèmes dont voici l'organisation :

Septembre / Octobre : **Les Etats Unis et le Canada**

Novembre / Décembre : **L'Océanie : Australie, Nouvelle Zélande, Tahiti, Wallis et Futuna**

Janvier / Février : **Inde et Chine**

Mars / Avril : **Côte d'Ivoire / Maroc**

Mai / Juin / Juillet : **L'Europe : Italie / Pologne**

Les activités proposées aux enfants seront réparties en quatre domaines dont voici un avant-goût:

- ✓ **Le Monde qui t'entoure** : Jardinage; Jeux de coopération ; Jeux informatiques ; Journal « Le P'tit Périsco » (2 éditions prévues); ...
- ✓ **Arts et cultures** : la cuisine du monde; ombres chinoises ; calligraphie; kamishibai ; théâtre ; boomwackers ; initiation aux échecs ; à la manière de Jackson Pollock ; attrape rêves ; chants ; artisanat...
- ✓ **Temps récréatif** : jeux en tout genre; yoga du rire; alphabet sportif ; on va à la chasse à l'ours ; ludothèque, sorties à la Guilthèque...
- ✓ **Activités physiques** : Jeux sportifs ; Kinball ; Flag rugby ; parachute ; Jeux de crosse ; Baseball ; Tchoukball ; Danse ; tir à la corde...

Certains projets ont lieu toute l'année, d'autres sur une période plus courte.

Avec la réforme des rythmes scolaires et surtout depuis la rentrée 2014/2015, les équipes périscolaires, les animateurs de l'Espace Jeunes, les animatrices de la Guilthèque sont secondés sur le terrain, par les partenaires associatifs de la commune : L'Ecole de Musique et de Danse, Le centre social l'Agora. Tous ensemble, ils participent et enrichissent de leurs compétences les animations de la pause méridienne et parfois des accueils périscolaires du soir, toujours en lien avec le fil conducteur du projet d'animation: LE VOYAGE.

**L'Ecole de Musique et de Danse** : 5 séances de 2 heures par site. Cette année, l'intervenant proposera un projet théâtre « one shot » aux enfants.

**Le centre social l'Agora** : 2 heures par semaine par site. L'animatrice famille intervient sur un atelier ludothèque. Et l'animatrice de la cyber commune propose des jeux informatiques aux enfants.

**Le personnel municipal** est investi dans l'animation de la pause méridienne.

**Les équipes périscolaires** proposent des ateliers chaque jour aux enfants comme : le jardinage, le journal le P'tit Périsco, la danse, le chant, des jeux de coopération, des activités manuelles, de la cuisine, la découverte de techniques artistiques, ...

**Les animateurs de l'espace jeunes**, quant à eux, proposent des activités plutôt sportives comme cette année du kin ball, des jeux de crosse, de l'ultimate. Ils adaptent également leurs activités aux jeux de cour des enfants.

**La Guilthèque** anime des ateliers autour du livre à Pauline Kergomard. Grâce à la proximité avec l'école Chateaubriand, 2 groupes d'enfants se rendent à la Guilthèque pour profiter de l'espace... C'est une vraie pause de sortir de l'école!

**La cuisine centrale et les espaces de restauration** : un agent interviendra en garderie du soir sur le thème « Les Etats Unis et le Canada » lors de la semaine du goût du 14 au 20 octobre.

**Les services techniques.**

Les activités sont enrichies et différentes d'une période à l'autre de l'année. Elles émanent des réflexions et des idées des équipes d'animation qui cheminent au fil de l'année en réunions périscolaires (une réunion entre chaque période de vacances) ou lors des temps de coordination avec les responsables de sites périscolaires.

Les enfants des accueils de Loisirs périscolaires participent aux temps forts communaux comme la fête des garderies...

Des sorties ponctuelles peuvent aussi leur être proposées.

## **D. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR**

L'animateur :

- respecte la charte éducative, le projet pédagogique des accueils de loisirs périscolaires et le règlement périscolaire (à disposition à la garderie ou sur le site internet de la commune <http://www.mairie-guilers.fr/>) ainsi que les règles de vie. **L'animateur devra prendre connaissance de ces documents.**

- encadre les enfants et assure leur sécurité physique, morale et affective par une **surveillance constante**.

Il connaît les règles de vie et les applique. Il reprend les enfants aussi souvent que nécessaire (politesse, gros mots, attitude, respect...). Il régule les conflits et a un comportement juste auprès de tous les enfants. Il va vers l'enfant quand il a une remarque à lui faire.

Il a la possibilité de demander à l'enfant de se mettre en retrait du groupe pour l'aider à se calmer et à réfléchir au sujet de son mauvais comportement durant quelques minutes.

Quand un enfant cause un dommage à autrui, il devra réparer ce qu'il a fait et s'excuser pour son acte, qu'il soit volontaire ou non. L'adulte doit s'en assurer.

- Il est sous la responsabilité du responsable de site périscolaire et de la coordinatrice enfance et périscolaire.

- l'animateur rend compte au responsable du site de ses actions, de tout incident ou difficulté et de toute information relative à l'enfant et à la famille. Le responsable en informera la coordinatrice périscolaire en cas de nécessité (ou en cas d'absence, la responsable du service enfance jeunesse).

L'animateur expliquera les difficultés rencontrées à la fin de chaque service au responsable. En cas de doutes ou d'incident important, il ira chercher immédiatement le responsable pour lui faire part des faits. (Bagarres, chocs violents, enfants malades).

A CH et à PK un cahier est mis à disposition des animateurs en cas de mauvais comportement des enfants. Au bout de 3 notifications, la famille est informée. Lorsqu'il soigne un enfant, il consigne les soins effectués sur le cahier de l'infirmerie.

-Il assure un **rôle de coéducation** et est attentif au rythme de vie des enfants.

L'animateur doit accompagner l'enfant dans sa prise d'autonomie en le guidant, en lui montrant comment faire pour que l'enfant puisse agir seul par la suite sur les gestes de la vie quotidienne et de façon sécurisée.

Une BCD est mise à disposition pour les enfants qui souhaitent être au calme avec présence d'un animateur.

- Il est accueillant auprès des enfants et des familles.

Il accueille les familles en les saluant nominativement.

Si l'animateur n'a pas la possibilité de répondre à la demande qui lui est faite, le/la responsable pourra le guider.

Proposer à l'enfant une activité, un jeu qu'il pourra faire seul ou accompagné de l'adulte.

- Il met en œuvre des activités d'animation en lien avec les projets et thèmes, de la recherche d'idées, à la préparation en passant par l'animation jusqu'au rangement.

Un programme d'activité est mis en place sur la pause méridienne, il est possible qu'il soit demandé aux remplaçants de mettre en place des activités selon leurs connaissances et leurs capacités.

- Il est soucieux des règles d'hygiène.

Veiller à ce que les enfants se lavent les mains après leur passage aux toilettes et avant d'aller manger (petit déjeuner/repas/goûter).

## ***A CHATEAUBRIAND***

### **Le matin : RDV en garderie**

- Accueillir l'enfant et sa famille dans une ambiance calme.
- Proposer dessins, histoires, jeux libres aux enfants, les accompagner si besoin.
- Veiller au bon respect des règles de vie.
- Aider au petit déjeuner s'il y a beaucoup d'enfants.
- Ranger avec les enfants avant le départ en classe.

### **Le midi : RDV sur la cour**

- Faire l'appel des enfants
- Mettre du matériel à disposition des enfants
- Veiller au respect des règles de vie et intervenir auprès des enfants en cas de nécessité.
- Soigner les enfants et noter les soins dans le carnet de l'infirmerie.

### **Le soir : RDV en garderie**

- Faire l'appel des enfants quand ils descendent de classe.
- Accompagner les enfants pendant le goûter en garderie côté élémentaire

- Accompagner les élémentaires en classe et les surveiller en attendant l'arrivée des enseignants.
- Mettre les feuilles de pointage sur les portes des classes élémentaires.
- Nettoyer les tables, le sol et les toilettes en garderie.
- Préparer les activités du midi

- Surveillance de cour, aide en cantine ou activité suivant le planning d'activités et/ou les besoins.
- L'animateur doit permettre aux enfants de goûter un peu de tout pendant le repas
- Relayer les informations au responsable de site périscolaire.

- Accueillir les familles
- Surveiller la cour ou possibilité de mettre en place un jeu ou une activité en garderie.

## ***A PAULINE KERGOMARD***

### **Le matin : RDV en garderie**

- Accueillir l'enfant et sa famille dans une ambiance sereine.
- Proposer dessins, histoires, jeux libres aux enfants, les accompagner si besoin.
- Veiller au bon respect des règles de vie.
- Aider au petit déjeuner s'il y a beaucoup d'enfants.

### **Le midi : RDV dans le hall primaire ou maternel**

- Faire l'appel des enfants dans les classes
- Mettre du matériel à disposition des enfants.
- Veiller au respect des règles de vie et intervenir auprès des enfants en cas de nécessité.
- Soigner les enfants si nécessaires et noter les soins dans le carnet de l'infirmerie.

### **Le soir : RDV en garderie**

- Faire l'appel des enfants quand ils sortent de classe.

- Ranger avec les enfants avant le départ en classe.
- Conduire les élémentaires sur la cour et les surveiller en attendant les enseignants.
- Nettoyer les tables, le sol en garderie.
- Préparer les activités du midi

- Surveillance de cour, aide en cantine ou activité suivant le planning d'activités et/ou les besoins.
- L'animateur doit permettre aux enfants de goûter un peu de tout pendant le repas.

- Accompagner les enfants pendant le goûter
- Accueillir les familles

- Surveillance de cour ou possibilité de mettre en place un jeu ou une activité.

## **E. EVALUATION 2024-2025**

### **Evaluation qualitative**

L'avis des enfants sur les animations, leurs souhaits.

Les retours des intervenants extérieurs, des parents, des équipes enseignantes.

Le bilan de l'équipe d'animation en juin (positif, points à améliorer, idées d'améliorations). Les retours lors des temps de coordination et des réunions d'équipe.

### **Evaluation quantitative**

Fréquentation des enfants pendant les ateliers de la pause méridienne.

Fréquentation des garderies.

La réalisation des projets prévus.

### **Bilan de service annuel avant les vacances estivales**